

La Maison d'arrêt de Bourges subie actuellement une situation sans précédent. A l'instant T, le 28 octobre 2026, le quartier homme compte **176 détenus pour 83 places !** Des bagarres éclatent chaque jour ! Il y a deux jours, un déséquilibré a agressé en pleine nuit son codétenu à coup de fourchette.

Pour rajouter à la surpopulation, les travaux d'électricité au cœur des coursives écrasent la détention et créent une insécurité permanente.

Malgré la surpopulation et les travaux, un détenu est arrivé en transfert d'une autre structure. Le détenu est pourtant prévenu et en plein jugement.

Histoire de saper le moral des surveillantes et surveillants pourtant volontaires et motivés, une énième « RELAXE » en commission de discipline a malheureusement eu lieu récemment. Une surveillante a été victime de graves insultes et menaces envers sa famille... Le laxisme et les carences de notre encadrement ont une nouvelle fois conduit à du n'importe quoi et de l'amateurisme dans les enquêtes et dans la procédure disciplinaire ! Problème plus que récurrent à la maison d'arrêt de Bourges ces derniers mois.

Et même avec ces erreurs, pour **l'UFAP UNSa justice de la MA Bourges** la détenue méritait une sanction exemplaire !

L'UFAP UNSa justice de la MA Bourges espère désormais que le tribunal de Bourges va traiter avec autant de rigueur les plaintes de nos collègues pour les menaces et agressions récentes des surveillantes que pour nous imposer des mesures de séparations strictes entre détenus. Et pourquoi pas transférer la prévenue dans une autre structure ? Le Bordiot accueille bien les prévenus des autres établissements.

Avant qu'un incident d'une extrême gravité ne survienne à Bourges, **L'UFAP UNSa justice** réclame une pause dans les travaux le temps de mettre fin aux 18 triplettes et à la situation intenable en détention.

L'UFAP UNSa justice de la MA Bourges continuera de dénoncer les situations anormales, de travailler dans l'intérêt de la structure et de toujours soutenir l'ensemble du personnel peu importe l'orientation et la couleur syndicale de chacun !

Le secrétaire local

LEGER Alexandre



